

Annexe II

Séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : objectifs et réalisations escomptées, tenu à Quito du 30 mai au 1^{er} juin 2011

I. Introduction

1. Dans sa résolution 65/119, l'Assemblée générale a proclamé la période 2011-2020 troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et prié les États Membres de redoubler d'efforts pour continuer d'appliquer le plan d'action pour la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme^a et de coopérer avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour le mettre à jour selon qu'il conviendrait et en faire la base du plan d'action pour la troisième Décennie.

2. Dans sa résolution 66/91, l'Assemblée générale a approuvé le programme de travail envisagé par le Comité spécial pour 2012, qui comprenait la tenue, dans la région du Pacifique, d'un séminaire qui serait organisé par le Comité spécial et auquel participeraient les représentants de tous les territoires non autonomes.

3. Le séminaire avait pour objet de permettre au Comité spécial d'entendre les vues des représentants des territoires non autonomes, d'experts, de membres de la société civile et d'autres parties prenantes dans le processus de décolonisation, susceptibles de l'aider à définir les politiques et les modalités pratiques qui pouvaient être retenues dans le processus de décolonisation des Nations Unies. Les débats tenus dans le cadre du séminaire aideraient le Comité spécial à analyser et évaluer de façon réaliste et au cas par cas la situation dans les territoires non autonomes ainsi que les moyens par lesquels le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale pouvaient améliorer les programmes d'assistance aux territoires.

4. Le séminaire visait également à évaluer le processus de décolonisation dans le monde d'aujourd'hui, notamment les réussites passées et les nouveaux objectifs, ainsi que les réalisations escomptées du Comité spécial durant la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

5. Les vues exposées par les participants serviraient de base à un examen plus approfondi auquel procéderait le Comité spécial à sa session de fond à New York en juin 2012, en vue de soumettre à l'Assemblée générale des propositions concernant la réalisation des objectifs de la troisième Décennie.

^a A/56/61, annexe.

II. Organisation du séminaire

6. Tenu à Quito du 30 mai au 1^{er} juin 2012, le séminaire a comporté cinq séances, auxquelles ont participé des représentants d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, de territoires non autonomes, de puissances administrantes et d'organisations non gouvernementales ainsi que des experts (voir appendice II). Le séminaire a été organisé de manière à susciter un échange de vues franc et ouvert.

7. Le séminaire était présidé par Diego Morejón, Représentant permanent adjoint de l'Équateur auprès de l'ONU et Président du Comité spécial, et les membres du Comité ci-après y ont participé : Chili, Chine, Cuba, Équateur, Fédération de Russie, Indonésie, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone et Tunisie. La France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Puissances administrantes, y ont assisté en qualité d'observateurs. Des représentants de l'Algérie, de l'Argentine, du Costa Rica, de l'Espagne et du Maroc y ont aussi participé.

8. À la 1^{re} séance, le 31 mai 2012, Dino Mas (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et Victoria Sulimani (Sierra Leone) ont été nommés Vice-Présidents du séminaire, et Jose Antonio Cousiño (Chili) a été nommé Rapporteur du séminaire. Le Président a créé un Comité de rédaction et en a confié la présidence au Rapporteur du séminaire.

9. L'ordre du jour du séminaire était le suivant :

1. Le rôle joué par le Comité spécial pour faciliter la décolonisation des territoires non autonomes dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme :
 - a) Mise en place d'approches novatrices et de nouvelles dynamiques;
 - b) Renforcement d'une collaboration constructive entre le Comité, les puissances administrantes et les territoires non autonomes;
 - c) Établissement de partenariats concrets au cas par cas en vue d'assurer l'achèvement du processus de la décolonisation.
2. Situation actuelle et perspectives d'avenir : les points de vue du Comité spécial, des puissances administrantes et des gouvernements des territoires, ainsi que ceux des experts et de la société civile :
 - a) Pour les territoires non autonomes de la région du Pacifique;
 - b) Pour les territoires non autonomes de la région des Caraïbes;
 - c) Pour les territoires non autonomes des autres régions.
3. Le rôle des organismes des Nations Unies dans la fourniture d'une aide au développement aux territoires non autonomes.
4. Situation actuelle et perspectives d'avenir : recommandations pour faire progresser le processus de la décolonisation.

III. Travaux du séminaire

A. Ouverture de la réunion

10. Le 30 mai 2012, Diego Morejón (Équateur) a ouvert la réunion en sa qualité de Président.
11. À la même séance, le Ministre des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration de l'Équateur, Ricardo Patiño, a pris la parole.
12. À la même séance également, le Chef du Service des affaires relatives au désarmement et à la paix du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat de l'ONU a lu un message du Secrétaire général (voir appendice I).

B. Déclarations et discussions^b

13. À la 1^{re} séance, le 30 mai, le Président a fait une déclaration. Les représentants de Gibraltar, des îles Falkland (Malvinas)^c, du Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y de Río de Oro (Frente Polisario) et du Maroc ont fait des déclarations.
14. À la même séance, les participants ont entendu des déclarations prononcées par les représentants des Samoa américaines et de Guam et les exposés de deux experts, Edward Wolfers (Australie) et Edward Alvarez (Guam). Les représentants du Nicaragua et de Cuba ont fait des déclarations.
15. À la 2^e séance, le 30 mai, le représentant de l'organisation non gouvernementale Agence kanake de développement (Nouvelle-Calédonie) a fait un exposé.
16. À la même séance, les représentants d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques et de Montserrat ont fait des déclarations. Une experte, Wilma Reveron-Collazo (Porto Rico), et un des représentants de Gibraltar ont fait des déclarations.
17. À la 3^e séance, le 31 mai, les participants au séminaire ont entendu des exposés de l'experte Wilma Reveron-Collazo (Porto Rico) et de la représentante de l'organisation non gouvernementale Anguilla National Council of Women (Anguilla). Les représentants de la Sierra Leone, de Cuba, du Nicaragua et de l'Équateur ont fait des déclarations. L'experte portoricaine et la représentante de l'organisation non gouvernementale anguillane ont répondu aux questions du représentant de Cuba.
18. À la même séance, les représentants des îles Falkland (Malvinas)^c, de Gibraltar et du Frente Polisario ont fait des déclarations.

^b L'ensemble des déclarations et des documents de travail du séminaire peuvent être consultés sur le site Web de l'ONU sur la décolonisation, à l'adresse www.un.org/fr/decolonization.

^c La souveraineté sur les îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

19. À la même séance également, les représentants de l'Argentine, de l'Équateur, de l'Espagne, du Maroc, du Costa Rica, de l'Algérie, de Cuba, du Nicaragua et d'Anguilla ont fait des déclarations. Les représentants du Maroc et de l'Algérie ont exercé leur droit de réponse. Le représentant du Frente Polisario a fait une nouvelle déclaration.

20. À la 4^e séance, le 31 mai, les membres du Comité spécial qui étaient présents ont tenu des consultations informelles sur le projet de conclusions et de recommandations du séminaire.

21. À la 5^e séance, le 1^{er} juin, les participants au séminaire ont tenu un débat général sur les moyens de faire progresser le processus de la décolonisation, en formulant notamment des propositions concernant le plan d'action de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

C. Clôture de la réunion

22. À la 5^e séance, le 1^{er} juin, le Rapporteur a présenté le projet de rapport du séminaire.

23. À la même séance, les participants ont adopté par acclamation une motion de remerciement au Gouvernement et au peuple équatoriens (voir appendice III).

24. À la même séance également, le Président a fait un discours de clôture.

IV. Conclusions et recommandations

25. Les membres du Comité spécial participant au séminaire ont rappelé la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux figurant dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et le rôle du Comité spécial, qui est d'examiner l'application de la Déclaration, de faire des propositions et des recommandations concernant les progrès accomplis et le degré d'application de la Déclaration et de rendre compte à l'Assemblée générale.

26. Les membres participants ont réaffirmé que les conclusions et recommandations des séminaires précédents demeuraient pertinentes.

27. En outre, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du séminaire (A/AC.109/2012/17, annexe), les membres participants ont présenté au Comité spécial les conclusions et recommandations ci-après pour examen à sa session de fond.

A. Analyse et évaluation du processus de décolonisation, notamment de la situation actuelle et des perspectives d'avenir pendant la troisième Décennie

28. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils ont pris note de la proclamation par l'Assemblée générale de la troisième Décennie internationale, de 2011 à 2020. Ils ont évalué les progrès accomplis, examiné les méthodes de travail appliquées et donné un nouveau souffle à leurs activités en vue d'accomplir la tâche historique qui est celle du Comité;

b) Ils ont recensé un certain nombre de questions liées au processus de décolonisation qui étaient survenues au cours de la deuxième Décennie, notamment les incidences des changements climatiques, en particulier sur les petits territoires insulaires non autonomes, la crise économique et financière mondiale, le rôle de la coopération régionale, de l'éducation et de la sensibilisation, le rôle de la société civile, le rôle des femmes, l'autonomisation des groupes vulnérables et la capacité d'exercer une pleine autonomie;

c) Vu le caractère transversal de nombre de problèmes auxquels doivent faire face certains territoires non autonomes dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, les participants ont souligné qu'il fallait s'employer, avec la participation des intéressés et au cas par cas, à continuer de renforcer les capacités administratives, la bonne gouvernance et la viabilité économique des territoires non autonomes, pour qu'ils puissent traiter les questions transversales dans une optique globale;

d) Ils ont reconnu que les changements climatiques avaient encore accru la vulnérabilité écologique et économique de nombreux territoires non autonomes, en particulier les petits territoires insulaires, et que l'actuelle crise économique et financière mondiale avait souligné combien il importait pour les territoires non autonomes d'assurer leur viabilité économique et de diversifier leur base économique;

e) Ils ont constaté le rôle important que les organisations régionales et les arrangements régionaux jouent en aidant de nombreux territoires non autonomes à faire face à divers problèmes nouveaux;

f) Ils ont souligné que l'éducation et la sensibilisation du public, y compris des peuples autochtones, demeuraient des éléments essentiels pour la décolonisation et, à ce sujet, ils ont rappelé qu'il incombait aux puissances administrantes de faire en sorte que les peuples concernés soient en mesure de prendre des décisions avisées quant au statut politique futur de leur territoire, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies;

g) Ils se sont félicités des appels lancés en faveur de l'exécution, dans certains territoires et groupes de territoires, de projets conjoints visant à faire mieux connaître au public la nature du lien constitutionnel en place et faisant intervenir l'ONU, les territoires non autonomes et les puissances administrantes, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

h) Ils ont souligné que les femmes jouaient un rôle important dans le processus de décolonisation, pour ce qui est notamment de l'éducation, de l'élimination de la pauvreté et de l'autonomisation des populations locales;

i) Ils se sont dits conscients de la nécessité de renforcer le dialogue avec la société civile dans les territoires non autonomes, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies;

j) Ils ont constaté que la société civile, notamment les milieux d'affaires et les organisations non gouvernementales, jouait un rôle dans le développement et contribuait à la viabilité économique et au bien-être des peuples des territoires;

k) Ils ont rappelé que l'examen des questions de statut et la révision de la constitution dans certains territoires non autonomes étaient des exercices délicats qui devaient répondre aux attentes de chaque territoire par rapport à son propre

processus de décolonisation et faire notamment appel à une concertation et à un dialogue entre toutes les parties concernées;

l) Ils ont répété que l'accroissement des échanges et le renforcement de la coopération entre le Comité spécial et les puissances administrantes demeuraient essentiels pour l'exécution du mandat des Nations Unies concernant la décolonisation et qu'ils profiteraient à tous les intéressés, y compris aux puissances administrantes elles-mêmes, et, à cet égard, ils se sont félicités que la France et le Royaume-Uni aient participé au séminaire;

m) Ils ont également souligné combien il importait que d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui n'étaient pas membres du Comité prennent une part active à ses travaux et, à cet égard, ils se sont félicités de la participation de l'Algérie, de l'Argentine, du Costa Rica, de l'Espagne et du Maroc au séminaire.

B. Situation actuelle et perspectives d'avenir en ce qui concerne les territoires non autonomes du Pacifique et suite donnée au séminaire régional pour les Caraïbes de 2011

29. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils se sont félicités que les représentants des Samoa américaines et de Guam aient participé au séminaire régional pour le Pacifique et aient fourni des renseignements, et ont accueilli favorablement la participation d'experts et de représentants d'organisations non gouvernementales et de la société civile qui avaient échangé des vues sur la situation et les perspectives d'avenir en ce qui concerne la décolonisation dans les territoires du Pacifique;

b) S'agissant des faits nouveaux concernant la Constitution des Samoa américaines, ils ont noté que le représentant du Gouverneur du territoire leur avait fait savoir que si les Samoa américaines souhaitaient toujours être rayées de la liste des territoires non autonomes établie par l'Organisation des Nations Unies, le territoire devait continuer d'avancer sur la voie politique et économique en tenant compte des préoccupations des États-Unis et de l'Organisation des Nations Unies et en adoptant une approche mieux structurée pour entendre la volonté du peuple en mettant au point un plan de travail détaillé afin de pouvoir déterminer le statut politique souhaité par le peuple;

c) Ils ont pris note du fait qu'alors que les Samoans souhaitent depuis des dizaines d'années que leur territoire soit intégré aux États-Unis d'Amérique, le territoire veut avancer sur les questions du statut politique, de l'autonomie locale et de l'administration autonome, ainsi qu'en ce qui concerne le développement économique;

d) Pour ce qui de la situation à Guam, ils ont pris note de la déclaration faite par la représentante du Gouverneur expliquant que le statut colonial du territoire avait pour effet de menacer la survie du peuple chamorro de Guam et sa présence sur ses terres ancestrales, et que la mission de la Commission de la décolonisation créée par Guam en 2011 consistait avant tout à fixer la date du référendum à venir sur l'autodétermination du peuple chamorro et à trouver les ressources nécessaires

pour financer la campagne d'éducation destinée à familiariser la population avec la question du statut politique;

e) Ils se sont félicités de la constitution de la Commission de la décolonisation en 2011 par le Gouverneur de Guam;

f) Ils ont noté avec satisfaction les efforts déployés par la Commission de la décolonisation pour établir la liste des personnes habilitées à participer au référendum sur la décolonisation comme l'exige la loi et trouver les moyens supplémentaires nécessaires pour inscrire au plus vite sur la liste ceux qui ne le sont pas encore, ainsi que la demande d'aide émanant du territoire pour obtenir les fonds et l'assistance technique nécessaires afin de mener à bien la campagne d'information;

g) Ils se sont inquiétés des incidences que le renforcement de la présence militaire américaine sur le territoire pourrait avoir sur l'identité culturelle et l'utilisation de la terre par les peuples autochtones;

h) Ils ont de nouveau souligné qu'il fallait continuer de suivre de près la situation du territoire;

i) Ils ont pris note du solide attachement du gouvernement du territoire au droit inaliénable du peuple chamorro à l'autodétermination ainsi que de sa volonté d'établir avec la Puissance administrante un partenariat prenant en considération et respectant les intérêts de toutes les parties;

j) S'agissant de la Nouvelle-Calédonie, ils ont pris note des renseignements communiqués par le représentant de l'Agence kanake de développement soulignant l'importance des prochains référendums prévus dans l'Accord de Nouméa et la nécessité d'informer le peuple sur les questions des droits de l'homme dans le cadre de programmes communautaires de formation pour qu'il puisse participer pleinement aux consultations sur l'autodétermination.

C. Situation actuelle et perspectives d'avenir en ce qui concerne les territoires non autonomes de la région des Caraïbes et suite donnée au séminaire régional pour les Caraïbes de 2011

30. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils se sont félicités de la participation au séminaire des représentants d'Anguilla, des Bermudes, des îles Vierges britanniques et de Montserrat, qui ont fourni des renseignements, ainsi que de celle des experts et des représentants de la société civile, qui ont fait connaître leurs vues sur le processus de la décolonisation dans la région des Caraïbes, et en particulier sur l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, figurant dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée, et des résolutions et décisions adoptées par le Comité spécial sur tous les territoires non autonomes de la région des Caraïbes et sur la situation coloniale à Porto Rico;

b) S'agissant d'Anguilla, ils ont noté que les relations entre le gouvernement du territoire et la Puissance administrante connaissent des

difficultés et des tensions et que les arrangements concernant la gouvernance du territoire s'étaient détériorés;

c) Ils ont aussi pris note de la déclaration de la représentante d'Anguilla, qui avait expliqué que la population du territoire craignait d'être privée de la possibilité de choisir entre toutes les options existantes en matière de décolonisation alors que le gouvernement du territoire cherchait à revoir la constitution en place sous tous ses aspects, et en particulier à réduire considérablement les pouvoirs du Gouverneur dans le cadre de la révision constitutionnelle entamée en 2011;

d) Ils se sont félicités de la participation du territoire, en tant que membre du Caribbean Overseas Countries and Territories Council, assurant la coprésidence d'un groupe de travail sur les relations avec l'Union européenne;

e) S'agissant des Bermudes, ils ont pris note de la déclaration de la représentante du Gouvernement sur la position unique, en ce qui concerne la question de l'indépendance du territoire, qui continuait de rêver à l'indépendance même si la réalisation de ce rêve était pour l'instant remise à plus tard car l'accès à l'indépendance n'était pas actuellement une priorité pour les Bermudiens;

f) S'agissant des îles Vierges britanniques, ils ont pris note des renseignements communiqués par la représentante des îles Vierges britanniques, indiquant que pour lors, le territoire souhaitait conserver sa relation avec la Puissance administrante, fondée sur le respect mutuel et un partenariat de longue date, tout en poursuivant sa croissance et en faisant en sorte que sa population, génération après génération, soit mieux éduquée;

g) Ils se sont félicités de l'appartenance du territoire au Caribbean Overseas Countries and Territories Council, où il jouait un rôle important en assurant la présidence de deux groupes de travail sur le développement des petites et moyennes entreprises et sur la direction durable des entreprises des Caraïbes;

h) S'agissant de Montserrat, ils ont pris note de la déclaration du Premier Ministre de Montserrat expliquant que la relation existant avec la Puissance administrante était le fruit d'un libre choix et que le territoire souhaitait ne plus figurer sur la liste des territoires non encore autonomes établie par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des déclarations des membres du Comité spécial et des précisions données par le Secrétariat pour ce qui était des procédures de l'Organisation des Nations Unies en la matière;

i) Ils se sont félicités de l'appartenance du territoire au Caribbean Overseas Countries and Territories Council, où il jouait un rôle important en présidant le groupe de travail sur la gestion des catastrophes;

j) S'agissant de Porto Rico, ils ont pris note de la déclaration faite par le représentant du Colegio de Abogados de Puerto Rico, faisant fond sur les questions, préoccupations et tâches à accomplir identifiées lors du séminaire régional pour les Caraïbes de 2011, notamment la nécessité de revenir aux principes consacrés dans la résolution 1514 (XV), de mettre l'accent sur les besoins réels des territoires et sur les moyens d'informer les habitants de leurs options en ce qui concerne la détermination de leur statut politique ainsi que des conséquences de leurs choix.

D. Situation actuelle et perspectives d'avenir en ce qui concerne les territoires non autonomes d'autres régions et suite donnée au séminaire régional pour les Caraïbes de 2011

31. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) En ce qui concerne le Sahara occidental, les membres participants ont rappelé le mandat du Comité spécial concernant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et réaffirmé toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment sa résolution 64/101, et appuyé les résolutions 1754 (2007), 1783 (2007), 1813 (2008), 1871 (2009), 1920 (2010), 1979 (2011) et 2044 (2012) du Conseil de sécurité et l'engagement pris par le Secrétaire général et son Envoyé personnel pour le Sahara occidental de trouver une solution à la question du Sahara occidental dans ce contexte. Ils ont demandé aux parties de continuer à faire preuve de volonté politique et d'œuvrer dans une atmosphère propice au dialogue afin d'entrer dans une phase plus intensive de négociations sur les questions de fond, pour assurer l'application des résolutions susmentionnées et le succès des négociations. Ils ont renouvelé l'appel lancé aux parties à l'occasion des séminaires régionaux précédents pour qu'elles poursuivent ces négociations sous les auspices du Secrétaire général, de bonne foi et sans conditions préalables, en tenant compte des efforts accomplis depuis 2006 et des faits nouveaux survenus depuis lors, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies;

b) S'agissant de la question des îles Falkland (Malvinas), ils ont rappelé les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Comité spécial sur cette question, qui encourageaient la reprise des négociations entre les Gouvernements argentin et britannique en vue de trouver une solution durable au différend en matière de souveraineté, en tenant compte des intérêts de la population du territoire, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

c) S'agissant de la question de Gibraltar, ils ont noté qu'en raison d'un certain nombre de difficultés, il n'y avait pas eu de réunions du Forum pour le dialogue en 2011.

E. Rôle du système des Nations Unies concernant l'aide aux territoires non autonomes

32. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils ont encouragé les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et les autres entités du système des Nations Unies, à prendre une part plus active aux travaux du Comité spécial, y compris aux séminaires régionaux suivants sur la décolonisation, à l'invitation du Comité spécial;

b) Ils ont appuyé le rôle des commissions régionales de l'ONU qui, conformément à leur mandat et aux résolutions de l'ONU concernant la décolonisation, s'emploient à faire participer davantage, en qualité de membres associés, les territoires non autonomes à leurs activités, en particulier le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

F. Suggestions et propositions pour la troisième Décennie internationale

33. Les membres participants ont formulé les recommandations ci-après :

a) Ils ont réaffirmé que tous les peuples avaient le droit de disposer d'eux-mêmes et que, en vertu de ce droit, ils pouvaient déterminer librement leur statut politique et s'employer librement à réaliser leur développement économique, social et culturel;

b) Ils ont réaffirmé également que toute tentative visant à détruire l'unité nationale et à saper l'intégrité territoriale d'un pays était incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies;

c) Ils ont reconfirmé que l'ONU jouait un rôle utile dans le processus de décolonisation, que le mandat du Comité spécial constituait l'un des grands programmes de l'Organisation et que celle-ci devait continuer de prêter son concours jusqu'à ce que toutes les questions de décolonisation en suspens soient résolues de manière satisfaisante, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

d) Ils ont réaffirmé le rôle primordial joué par le Comité spécial dans le processus de décolonisation et le suivi de la situation dans les territoires concernés;

e) Ils ont souligné que le Comité spécial devait impérativement adopter d'urgence une approche dynamique et ciblée en vue de réaliser l'objectif de la décolonisation des territoires non autonomes inscrits sur la liste des Nations Unies. Le Comité spécial devait continuer d'aborder chaque cas dans un esprit d'ouverture, se fonder sur les possibilités existantes et insuffler plus de dynamisme dans le processus de décolonisation, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

f) Compte tenu de la contribution de divers arrangements régionaux et organisations régionales au renforcement des capacités des territoires non autonomes, ils ont recommandé de faciliter la participation effective de ces territoires aux travaux des organisations régionales compétentes et aux arrangements régionaux applicables, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et dans le cadre des mécanismes voulus, et de promouvoir une coopération régionale plus concrète et plus fonctionnelle dans différents domaines tels que la gouvernance, la préparation aux catastrophes naturelles et l'autonomisation des populations locales;

g) Compte tenu également de l'aide importante que les organisations régionales et les arrangements régionaux apportent aux territoires non autonomes en ce qui concerne le processus de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité

spécial, conformément à son mandat et aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, renforce ses échanges et sa collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales compétentes;

h) Sur la question de la sensibilisation des peuples des territoires non autonomes aux questions de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité spécial s'emploie activement, en collaboration avec le Département de l'information, à chercher des moyens novateurs de promouvoir une campagne d'information visant à faire mieux comprendre à ces peuples les possibilités d'autodétermination, conformément aux résolutions et décisions de l'ONU sur la décolonisation, en veillant à compléter les efforts actuellement déployés et à ce que les informations fournies parviennent effectivement aux peuples des territoires non autonomes;

i) Sur la question de l'éducation, ils ont proposé que les gouvernements territoriaux concernés et les puissances administrantes envisagent d'inscrire les questions de décolonisation dans les programmes scolaires des territoires non autonomes;

j) En ce qui concerne l'examen des questions relatives au statut et la révision de la constitution, de même que le processus de décolonisation en général, ils ont souligné que ces processus devaient être abordés au cas par cas, dans le respect des droits fondamentaux et d'une manière transparente, responsable, participative et sans exclusive, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU sur la décolonisation et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies;

k) S'agissant des relations avec les puissances administrantes, ils ont conseillé au Comité spécial de continuer à cultiver et à renforcer les échanges et la coopération avec les puissances administrantes par différents moyens, notamment dans le cadre de réunions de travail informelles, et réaffirmé que toutes les puissances administrantes, en particulier celles qui ne l'avaient pas encore fait, devaient entretenir des relations avec le Comité spécial;

l) À cet égard, ils ont souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer la communication et la coopération entre le Comité spécial et les puissances administrantes, et prié le Comité spécial d'étudier les moyens de parvenir à une véritable collaboration dans ce domaine, dans des contextes tant formels qu'informels, afin de faire progresser, au cas par cas, le processus de décolonisation pendant la troisième Décennie internationale;

m) Ils ont également souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer les relations entre le Comité spécial et la société civile des territoires non autonomes, particulièrement dans les domaines de l'information et de l'éducation, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

n) Eu égard à la contribution précieuse apportée par les représentants des territoires non autonomes au séminaire, ils ont souligné à nouveau que le Comité spécial devrait continuer, en utilisant le mécanisme approprié et avec l'aide du Secrétariat, à promouvoir la participation à part entière des représentants des territoires non autonomes aux futurs séminaires. Les puissances administrantes devraient faciliter la participation de représentants élus des territoires à ces séminaires, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

o) Ils ont souligné qu'il importait de renforcer les relations entre les territoires non autonomes, tout particulièrement de favoriser l'échange d'informations les concernant, et ont pris note à cet égard de la proposition de créer un réseau, formulée par le représentant d'un territoire non autonome;

p) À cet égard, ils ont affirmé que le Comité spécial devait continuer de repenser ses méthodes de travail et de renforcer ses compétences en vue d'organiser des séminaires régionaux sur un mode nouveau, ce qui permettrait d'obtenir, grâce au financement de l'ONU, une participation accrue de ses membres aux séminaires et lui donnerait les moyens de mieux comprendre les vues des territoires non autonomes, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU sur la décolonisation;

q) En ce qui concerne le rôle du système des Nations Unies dans l'aide apportée aux territoires non autonomes, ils ont souligné que les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies compétents devaient participer aux travaux du Comité spécial et s'employer plus activement, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et en utilisant le mécanisme voulu, à fournir une assistance à ces territoires. À cet égard, le Comité spécial devait trouver des moyens d'encourager la participation de ces organismes et institutions;

r) Ils ont conseillé au Comité spécial de mettre en place les moyens voulus pour mieux déterminer, au cas par cas, le degré actuel de décolonisation et d'autonomie atteint dans chaque territoire non autonome, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU, ce qui pourrait servir à établir une liste de référence permettant d'évaluer les progrès accomplis et de définir ce qui reste à faire, et ils ont invité le Comité spécial à tenir compte de cette suggestion et à formuler une proposition de projet précise, comme la tenue de réunions de travail informelles avec les puissances administrantes;

s) Ils ont rappelé que le Comité spécial devait continuer d'envoyer des missions de visite dans les territoires non autonomes, avec la participation du gouvernement du territoire et de la puissance administrante concernés, au cas par cas et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et, à cet égard, ils ont noté que lors du séminaire les représentants de territoires non autonomes avaient exprimé l'intérêt qu'ils portaient à ces missions de visite et missions spéciales;

t) Ils ont réaffirmé que le processus de décolonisation demeurerait inachevé jusqu'à ce que toutes les questions de décolonisation en suspens soient résolues de manière satisfaisante, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

u) Dans cet esprit, le Comité spécial devrait continuer d'établir le bilan des difficultés que présente le processus de décolonisation et mettre au point un plan d'action pour la troisième Décennie afin de faire progresser ce processus.

Appendice I

Message du Secrétaire général à l'intention des participants au séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : situation actuelle et perspectives d'avenir

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir à l'édition 2012 du séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation organisé dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Je tiens à ce propos à remercier le Gouvernement et le peuple équatoriens d'avoir organisé cette importante manifestation sur leur sol.

Le séminaire sera l'occasion d'évaluer la situation actuelle et les perspectives d'avenir et d'étudier les moyens par lesquels le Comité spécial peut favoriser l'accomplissement de progrès sur la voie des objectifs fixés par l'Organisation des Nations en matière de décolonisation

Seize territoires non autonomes n'ont toujours pas été décolonisés.

Pour faire avancer les choses, il est essentiel que le Comité spécial, les représentants élus des territoires et les puissances administrantes se concertent.

J'invite donc le Comité spécial à promouvoir la communication à tous les niveaux, aussi bien dans un cadre formel que de manière informelle, pour que tous les interlocuteurs puissent s'exprimer et être entendus, au cas par cas.

Le présent séminaire représente à cet effet une occasion idéale

Je me réjouis d'avance de pouvoir travailler avec vous pour faire progresser le processus de décolonisation dans toute la mesure possible, et je vous souhaite un séminaire productif et couronné de succès.

Appendice II

Liste des participants

Membres du Comité spécial

Président	Diego Morejón (Équateur) ^a
Chili	José Antonio Cousiño
Chine	Zhang Tao
	Sun Youyang
Cuba	Oscar León Gonzalez ^a
Équateur (pays hôte)	Ricardo Patiño
	Marco Albuja
	Mauricio Montalvo
	Monica Martinez
	Fernando Luque
	José Eduardo Proaño
Fédération de Russie	Albert Sitnikov ^a
Indonésie	Elleonora Tambunan
Nicaragua	Jaime Hermida Castillo ^a
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Dino Mas ^a
Sierra Leone	Victoria Sulimani ^a
Tunisie	Yadh Bousselmi ^a

États Membres de l'Organisation des Nations Unies

Algérie	Mahieddine Djefal
	Idris Latreche
Argentine	Gerardo Diaz Bartolome
	Daniela Beatriz Jaite
Costa Rica	Gerardo Lizano Vindas
	Alexis Coto Varela
Espagne	Alberto de la Calle
Maroc	Soumia Bouhamidi
	Khaddad El Moussaoui

^a Membre de la délégation officielle du Comité spécial.

Puissances administrantes

France (observateur)	Gilles Pecassou
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (observateur)	Malcolm Green

Institution spécialisée

Programme des Nations Unies pour le développement	Patricio Jarrin
--	-----------------

Territoires non autonomes

Anguilla	Josephine Gumbs-Connor
Bermudes	Kim Ninette Wilson Judith Hall-Bean
Gibraltar	Joseph J. Bossano Ernest Gomez
Guam	Lisa Linda Natividad
Îles Falkland (Malvinas) ^b	Roger Edwards
Îles Vierges britanniques	Delores Christopher
Montserrat	Reuben Theodore Meade
Sahara occidental	Mohamed Yeslem Beisat Deich
Samoa américaines	Toetasi Fue Tuiteleleapaga

Organisations non gouvernementales

Agence kanake de développement (Nouvelle-Calédonie)	Sarimin Jacques Boengkih
Anguilla National Council of Women (Anguilla)	Lana Connor Hoyoung

Experts

Edward Alvarez (Guam)
Wilma Reveron-Collazo (Porto Rico)
Edward Paul Wolfers (Australie)

^b La souveraineté sur les îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Appendice III

Motion de remerciement à l'intention du Gouvernement et du peuple équatoriens

Les participants au séminaire régional pour le Pacifique,

S'étant réunis du 30 mai au 1^{er} juin 2011 à Quito pour examiner les objectifs et les réalisations escomptées de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme,

Ayant entendu l'importante déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères, du commerce et de l'intégration de l'Équateur,

Prenant note des importantes déclarations faites par les représentants des territoires non autonomes,

Tiennent à remercier sincèrement le Gouvernement et le peuple équatoriens d'avoir fourni au Comité spécial les installations nécessaires à la tenue de son séminaire, d'avoir contribué de façon remarquable au succès de celui-ci et, en particulier, d'avoir réservé un accueil généreux, chaleureux et cordial aux participants tout au long de leur séjour en Équateur.

